

## **Sumac (*Rhus typhina*)**

### Recommandations :

Le canton recommande la lutte **systématique** dans les conditions suivantes :

- Le long des routes et des voies de communication, ainsi que sur les talus avoisinants, afin de limiter la propagation de la plante.

Le canton recommande également la lutte **dans la mesure du possible** dans les conditions suivantes :

- Dans les parcs et jardins, où le public pourrait entrer en contact avec la plante, dont la sève, l'écorce, les rameaux et les feuilles peuvent être toxiques.
- Dans les jachères, les friches industrielles, les terrains vagues et sur les dépôts de terre infestés, où la plante peut proliférer, et d'où elle peut-être disséminée.

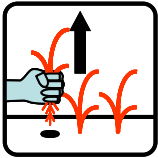
Le sumac possède de **très fortes capacités** de reproduction végétative. Il peut drageonner à partir de ses racines qui peuvent pousser dans un rayon élargi autour de la plante-mère. La plante rejette également fortement depuis la souche. Ces phénomènes ont lieu lorsque la plante est blessée, même légèrement. Il est donc extrêmement important de travailler avec soin.

Le latex de la plante est toxique et allergène chez les personnes sensibles. Par précaution, porter des gants lors de toute manipulation de la plante.

**Sumac (*Rhus typhina*)**
Techniques de lutte :

Les techniques de lutte suivantes sont recommandées :

## 1) Lutte mécanique



- Arrachage

**Où?** Dans toutes les situations.

**Quand?** Durant la période de croissance de la plante (**été**).



L'arrachage est la seule méthode mécanique qui limite les rejets du sumac. A la moindre blessure, cette plante rejette en effet extrêmement fort depuis ses racines. L'arrachage manuel des drageons et l'arrachage mécanique des arbres adultes permettent de réduire le rejet aux seuls fragments de racines oubliés dans le sol. Eliminer ces fragments lors d'un second passage de contrôle. Limiter le phénomène grâce à un travail soigné, en extrayant un maximum de fragments. Cette méthode de lutte est évidemment très fastidieuse, longue, et perturbe beaucoup le sol. Il est très important de végétaliser immédiatement les terrains perturbés, en y semant des espèces indigènes à fort pouvoir couvrant.

- Coupe



**Où?** Sur les arbres difficiles à arracher.

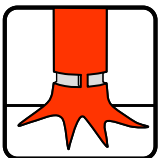
**Quand?** Durant la période de croissance de la plante (**été**).

La coupe toute seule provoque un très fort phénomène de rejet de la part de la plante, depuis la souche, mais également depuis les racines qui peuvent se propager à plus de 10m de la plante-mère. **Une seule coupe, sans suivi, est donc inutile.** Si la coupe est le seul moyen envisageable, il faudra se préparer à intervenir plusieurs fois par année (par exemple en **juin** et en **août**), et ce durant plusieurs années.

Chercher des rejets dans un rayon d'au moins 20 m autour des plantes coupées, et les éliminer par arrachage ou par coupe.

La coupe est plus efficace si elle est combinée avec un traitement chimique sur la souche.

- Annelage du tronc



**Où?** Sur les arbres adultes, ou les arbustes trop gros pour être arrachés

**Quand?** **Au début de l'été**, quand les réserves de la plante sont basses.

**Il n'existe pas d'information sur l'efficacité de l'annelage sur le sumac**, mais par analogie avec d'autres arbres envahissants (ailante et robinier), on peut espérer obtenir des résultats.

L'annelage consiste à entailler et écorcer le tronc de l'arbre (près du sol) jusqu'au cambium, sur une largeur de **3 à 5 cm**, et sur **80 à 90 %** de la circonférence de l'arbre. Il est important de laisser une petite partie de l'écorce intacte, sinon l'arbre peut réagir en drageonnant violemment. L'arbre ne peut ainsi plus accumuler de réserves dans ses racines. Le peu d'énergie restant dans les

**Sumac (*Rhus typhina*)**

racines est consommée au printemps suivant. L'annelage peut alors être complété sur toute la circonférence du tronc, avec un risque amoindri de production de drageons. L'arbre meurt et peut être abattu. Attention aux chutes d'arbre ou de branches possibles après l'annelage.

## 2) Lutte chimique

- Pour tout usage de produits phytosanitaires, **respecter la législation**. A ce propos, **consulter la 1<sup>ère</sup> partie de ce document**.

**Les substances actives sont mentionnées ici à titre d'exemple.** On trouvera des informations supplémentaires sur ces substances dans les Remarques préalables en début de ce document.



- Application foliaire

**Où?** Sur des arbres dont la taille permet encore d'atteindre l'ensemble du feuillage, sur des stations denses et monospécifiques où le risque d'atteindre d'autres plantes avec l'herbicide est réduit.

**Quand?** Dès que le feuillage de l'arbre est pleinement développé (**juin – septembre**).

Cette méthode est limitée dans le temps (développement du feuillage) et nécessite de transporter un volume de produit dilué important. Il est recommandé d'ajouter un surfactant au mélange à appliquer, pour éviter que le produit ruisselle trop. Appliquer le produit sur toutes les feuilles, sur les tiges vertes, ainsi que sur les repousses et les drageons.

**Préférer dans la mesure du possible les méthodes exposées ci-dessous.**

Substance active	Dosage	Diluant
Glyphosate	1-2 %	Eau + surfactants



- Application sur souches

**Où?** Dans tous les endroits où l'on doit limiter les risques de dérive du produit, sur les plantes fraîchement coupées.

**Quand?** Durant l'été (**juillet – août**).

Dans les **5 à 15 minutes** suivant la coupe de l'arbre, appliquer un herbicide directement sur la souche, soit avec un vaporisateur à main, soit avec une éponge ou un pinceau. Cette méthode assure une distribution directe du produit dans les racines, minimise les rejets, et évite la dispersion.

Substance active	Dosage	Diluant
Glyphosate	20%	Eau + surfactant
Triclopyr	20%	Huile spéciale

**Sumac** (*Rhus typhina*)

3) Autre méthodes



- Concurrence végétale

**Où?** Sur tout type de terrain

**Quand?** Après chaque campagne d'arrachage, de coupe ou de traitement

Il est **primordial** de ne pas laisser le sol à nu sur les zones d'intervention. Le sumac préfère les endroits dégagés, et réussit moins bien sous un couvert dense. Semer des espèces indigènes à fort pouvoir couvrant, adaptées aux conditions locales pour garantir leur implantation. La plantation d'espèces ligneuses est également envisageable. Il faudra néanmoins continuer à éliminer les rejets chaque année.

Contactez une entreprise spécialisée dans la vente de mélanges grainiers, dans l'ensemencement ou dans le génie biologique pour un choix d'espèces adapté.



- Lutte intégrée

La pratique montre qu'une **combinaison de plusieurs des méthodes évoquées ci-dessus** se révèle souvent plus efficace qu'une seule méthode appliquée tout le temps. Ainsi un traitement à l'herbicide sera plus efficace sur une plante déjà affaiblie par une coupe que sur une plante entière et saine.